

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M23-0018204

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1300 Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : BIAZ Najib
Date de naissance : 15-11-1949
Adresse : Bd MERKA - Lotissement FLORIDA - Lot 5, Califorme Casa
email : nbiaz@hotmail.com
Tél. : 06.61.14.86.51 Total des frais engagés : 935 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :
Nom et prénom du malade : BIAZ Najib Age:
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Dyslipémie
Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 12 / 10 / 2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/09/2022	C		G	

attestant le Paiement des Actes

Dr. EL MAKHLOUFI
 Professeur Agrégé Cardiologie
 5, Rue Med. Abdouh - Casa
 59-0522472689

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	11/9/1983	336,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire de Radiologie	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	09/10/23	6430	601 dh

Cachet et signature du
Laboratoire de Radiologie

LABORATOIRE DE RADIOLOGIE
ENAMOUR GUESS
Dr. Abou Abdelhak NAGI - M.D.
Tél: 0522 99 92 15 / 0522 99 15 13
Fax: 0522 98 92 37 / Casablanca
MUTUELLE

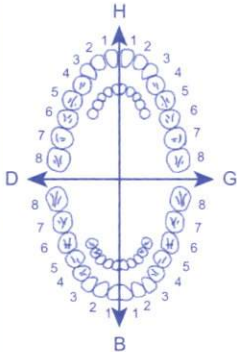
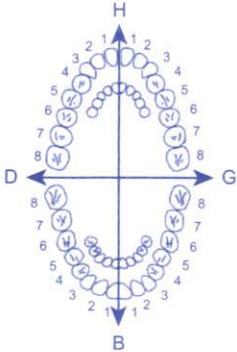
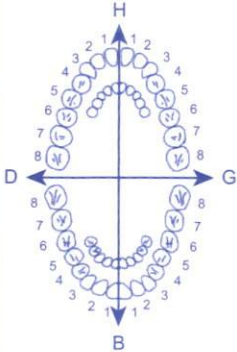
[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient			
				COEFFICIENT DES TRAVAUX		
					MONTANTS DES SOINS	
					DEBUT D'EXECUTION	
				FIN D'EXECUTION		
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX	
		<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;"> H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B </td> </tr></table>				H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B				
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

[illegible]

O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 00000000 21433552 00000000 D 00000000 35533411 G 00000000 11433553 B		CCEFFICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

		H	
	25533412		21433552
	00000000		00000000
D			
	00000000		00000000
	35533411		11433553
		R	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ALI EL MAKHLOUF
PROFESSEUR AGREGÉ
CABINET D'EXPLORATION CARDIOVASCULAIRE
ADULTE ET PEDIATRIQUE

5 RUE MOHAMED ABDOU RESIDENCE LE PARC APPT N°2

CASABLANCA
Tél : 0522298155/59
Email : elmakhlouf@gmail.com

A CASABLANCA Le 01 septembre 2023

Mr BIAZ NAJIB (73 ans)

167,00 x 2

CRESTOR 10mg
1CP LE SOIR SANS ARRET



PHARMACIE FLEMING
SANTÉ BEAUTÉ
275, Route de la Mosquée Californie - Casa
Tél : 05 22 29 81 55 - Fax : 05 22 21 31 55

334,00

Docteur ALI EL MAKHLOUF

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casa
Tél : 05 22 29 81 55 / 59 - 05 22 47 26 89

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdouh - Casa
Tél : 05 22 29 81 55 / 59 - 05 22 47 26 89

EN CAS D'URGENCE APPELEZ LA CLINIQUE JERRADA
052238181
DR EL MAKHLOUF 0661131483

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp peli b30
P.P.V : 167,00 DH
6 118001 183111

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 10mg cp peli b30
P.P.V : 167,00 DH
6 118001 183111

**CABINET DE CONSULTATIONS
ET D'EXPLORATIONS
CARDIO-VASCULAIRES**

الدكتور المخلف علي
Docteur EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé

Casablanca, le

1/9/23

البيضاء في

Nom et Prénom :

M. BIAZ Vajl

Examen du sang

- | | |
|---|--|
| ☐ Créatinémie | ☐ ASLO |
| ☐ Urée sanguine | ☐ Fibrinémie |
| ☐ Acide Urique | ☐ Taux de Prothrombine + INR |
| ☐ Glycémie à jeun | ☐ Ionogramme sanguin |
| ☒ Cholestérol total, HDL, LDL | ☐ P.S.A. |
| ☒ Triglycérides | ☐ T3 ☐ T4 ☐ TSHus |
| ☒ SGOT - SGPT - γ G.T. | ☐ Hb Glycosylée |
| ☐ Marqueurs hépatites B et C | ☐ Troponine |
| ☐ VS, NFS avec plaquettes | ☐ C.R.P |
| ☒ CPK | ☐ Electrophorèse des protides |
| ☐ CPKmb | ☐ Protidémie |
| ☐ Dosage de la vitamine D | ☐ D-Dimers |
| ☐ Ferritinémie | |

Examen des urines

- ☒ Recherche de l'Albumine
- ☒ Microalbuminurie de 24 heures
- ☒ Cyto. Bac. des urines
- ☐ Ionogramme Urinaire

LABORATOIRE

ENAMOUR GUESSOUS

44, Abou Abdellah Nafil - Maârif

Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30

Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca

MAITRIE DE

Dr. EL MAKHLOUF Ali
Professeur Agrégé Cardiologie
5, Rue Med. Abdou
Tél: 05 22 29 81 55 / 05 22 29 16 88

مختبر التحليلات الطبية بنعمور - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 128580

CASABLANCA LE

09/10/2023

Analyses effectuées le: 09/10/2023

Pour.....: **Mr. BIAZ NAJIB**

Sur prescription du: Dr EL MAKHLOUF ALI

Code.....: 3DA6390



Organisme.....:

Analyses Effectuées:

CHT=B30 TRIGL=B50 HDL=B50 LDL=B50

TRANS=B100 GGT=B50 CPK=B100

Cotation : (B 430)

Montant Net : 601.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

SIX CENT UN Dhs 00 Cts

LABORATOIRE
BENAMOUR GUESSOUS
44, Abou Abdellah Nafii - Maârif
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca

مختبر التحليلات الطبية بنعمور - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 09/10/2023

Matricule :



31009NC1750

Code Patient: 3DA6390

du : 09/10/2023

Mr. BIAZ NAJIB

Médecin: Dr. EL MAKHLOUF ALI

EXAMENS DE SANG BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Cholestérol Total.....	1.60 g/l	(1,23-2,00)	2.71 (18/08/23)
Soit.....	4.13 mmol/l	(3.17-5.16)	6.99 (18/08/23)
Triglycérides.....	0.93 g/l	(0.5 - 1.65)	1.35 (18/08/23)
Soit.....	1.06 mmol/l	(0.57 - 1.88)	1.54 (18/08/23)
Cholestérol H.D.L.....	0.77 g/l	(> 0.40)	0.79 (18/08/23)
Soit.....	1.99 mmol/l		
Cholestérol L.D.L.....	0.64 g/l		1.65 (18/08/23)
Soit.....	1.65 mmol/l		

Le cholestérol LDL est obtenu par calcul selon la formule de Friedwald, non interprétable pour des triglycérides >4 g/l

Valeurs souhaitables du LDL (en g/l) en fonction du nombre de facteurs de risque cardiovasculaires* selon l'AFSSAPS:

Présence de 0 à 1 facteur de risque : LDL < 1.6
Présence de 2 facteurs de risque ou plus : LDL < 1.3
Présence d'antécédents de maladie cardiovasculaire : LDL < 1.0

*: Selon l'AFSSAPS, les facteurs de risque sont:

L'âge, antécédents familiaux de maladie coronaire précoce, tabagisme, HTA, diabète de type 2 et HDL < 0.40g/l.

Transaminases - ASAT.....	23 UI/l	< 35	17 (16/08/23)
- ALAT.....	15 UI/l	(< 55)	13 (16/08/23)
Gamma G.T.....	11 UI/l	(12 à 64)	12 (16/08/23)
Créatinine phosphokinase (CPK):	92 UI/l	(30 - 200)	

Dr. BENAMOUR .